

## **PROGRAMME 13 A LA VOILE 2026** **DU 29 JUIN AU 2 JUILLET**

### **ETAPE 1 : Golfe de Fos**

Accueil des bateaux au port de Fos/mer

*Confirmation des inscriptions* au club de voile de Fos/mer

Mise à disposition à 15h pour un parcours construit dans le golfe de Fos

20 h Remise *des prix* au club de voile suivi d'un repas

### **ETAPE 2 : Etang de Berre**

Passage du pont de Martigues à 9 h

Mise à disposition à 10h sur l'Etang de Berre en face du CVM pour un ou plusieurs parcours construits

19 h passage du pont et amarrage à la pointe St christ

20 h Remise des prix au CVM suivi d'un repas

### **ETAPE 3 : Port de Bouc le Frioul**

Ouverture du pont à 9 h

Mise à disposition à 10h30 devant Lavera point d'Auguette pour un ou plusieurs parcours construits *ou parcours côtiers*

Fin d'après-midi amarrage dans le port du Frioul

19h30 Remise des prix sur la digue par le CDV suivi d'un repas

### **ETAPE 4 : Le Frioul rade sud et nord**

Mise à disposition à 10h30 rade sud pour un ou plusieurs parcours construits

Fin d'après-midi amarrage dans le port du Frioul

19h30 Remise des prix au Club Léo Lagrange organisée par le CDV suivi d'un repas

## AVIS DE COURSE

### 1.Autorité organisatrice :

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES BOUCHE DU RHONE  
BP 20071 13692 MARTIGUES CEDEX  
E-MAIL : [comitedevoile13@gmail.com](mailto:comitedevoile13@gmail.com)

### 2.Règles appliquées :

- Les règles de course à la voile 2025/2028
- Les prescriptions de la FFV
- Le règlement Handicap National
- Les instructions de courses et leurs annexes et/ou avenants, chaque règle vaut sur la précédente

### 3.Classes admises :

- La flotte est composée de voiliers habitables possédant une carte d'identité Osiris en cours de validité. Le comité de course se réserve le droit de constituer des flottes selon les groupes de handicap en fonction du nombre d'inscrits
- Voiliers armés dans la catégorie correspondante à la zone de navigation et d'une longueur comprise entre 7,5m et 13 m équipés d'un moteur auxiliaire et d'une VHF

### 4.Conditions d'inscriptions :

- Les inscriptions doivent être adressées au CDV 13 à compter du 15 avril et avant le 1juin 2025 accompagnées du chèque. *Les places* seront limitées aux 25 premières inscriptions.
- Age minimum des coureurs 13 ans
- Il sera demandé 80€ par bateaux pour les frais d'organisation et 20 € par repas du soir par personnes embarquées et invitées (réservations et règlements lors de la confirmation des inscriptions)
- Confirmation des inscriptions :
  - Chaque participant doit être à jour de sa licence valide et l'autorisation parentale pour les équipiers mineurs
  - La carte HN OSIRIS de leur voilier
  - La carte d'autorisation de publicité si besoin
  - Un photocopie de l'acte de Francisation
  - Règlements en chèque uniquement

### 5.Catégorie de navigation :

Le 13 à la voile est une épreuve en catégorie 5 B règle ISSAF

### 6.Classement :

La course se déroule en 4 étapes. Il sera fait un classement scratch et des extractions par groupes